

« Nous sommes inquiets car la mer attaque »

Agon-Coutainville — L'association syndicale autorisée du Passous vient d'annuler son assemblée générale. Maurice-Pierre Robin, fait le point sur cette association aux 1 250 adhérents.

Entretien

Maurice-Pierre Robin, président de l'Association syndicale autorisée (ASA) du Passous.

Pouvez-vous nous présenter l'association dite ASA du Passous ?

Elle est née en 1967, en réaction aux attaques très graves de la mer en 1962 et 1967. Un nombre important de maisons en première bordure était tombé à la mer sans faire de victimes. Les riverains s'étaient émus de la situation et avaient décidé de créer une association sur le modèle de celle du centre mise en place en 1898 (ASA digue Nord). Je suis président depuis 2000, nous avons 1 250 adhérents. L'adhésion est obligatoire pour les propriétaires se situant dans notre zone. La cotisation annuelle va de 25 à 300 €, en moyenne 65 € par an.

Quels ont été vos réalisations importantes ?

J'ai été informé par la direction des territoires dans les années 2000 que la digue existante était fragilisée et qu'il fallait faire attention aux conséquences. Après les études techniques, les autorisations et les dossiers

administratifs, nous avons décidé de réparer une grande partie de notre digue. Les travaux ont commencé en 2014 et se sont terminés en juin 2017. Ils ont coûté 1,85 million d'euros, intégralement supportés par l'ASA. Un tiers pris sur nos réserves et les deux tiers par emprunt sur vingt-cinq ans. Sans aucune subvention des collectivités, excepté la commune qui nous verse 15 000 € par an, tout le temps du remboursement de prêt.

Quels sont vos projets et votre problématique ?

Mis à part l'entretien courant de la digue, peu de projets. Notre souci tient à la fragilité de la dune au sud de l'école de voile. Nous n'avons pas la compétence de ce secteur mais nous sommes inquiets car la mer attaque. Nous souhaitons qu'une étude soit réalisée avec des préconisations techniques adéquates, du sable, des poteaux ou autre chose. Mais il y a urgence car en cas de nouvelle attaque de la mer, des maisons pourraient être menacées.

Que pensez-vous de la démarche de votre homologue de l'ASA de la digue Nord ?

À titre personnel, je suis tout à fait d'accord avec leur projet d'enroche-



Maurice-Pierre Robin préside l'association syndicale autorisée (ASA) du Passous.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

ment à partir de la Poulette vers Blainville et de leur extension de compétence dans ce secteur. Je voulais évoquer le sujet lors des questions diver-

ses de notre assemblée. Je pense que la prochaine aura lieu en fusionnant avec celle de l'année 2021 !